

## # 3<sup>e</sup> BUDGET PARTICIPATIF

*Vos projets  
font Cachan !*



Dossier

### 3<sup>e</sup> édition du budget participatif

p. 8

Grand angle  
**La Ville aux côtés des Cachanais.es**  
p. 14

Découverte  
**Dans l'intimité des ateliers d'artistes**  
p. 16

## 4 Instants choisis

## 8 Dossier

Budget participatif : vos projets font Cachan !

## 14 Grand angle

Finances – la Ville aux côtés des Cachanais.es

## 16 Actus

16 Découverte – Dans l'intimité des ateliers d'artistes

19 Loisirs – CSC : le plein de nouveautés

21 Jumelage – Un voyage inoubliable en Allemagne

23 Jeunesse – #TaParoleCompte : restitution de la concertation

24 Culture – Harvey, une comédie irrésistible

25 Temps fort – Cachan célèbre son centenaire

## 26 Rencontre

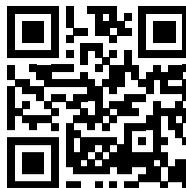
Laura Cordelle – L'énergie de la danse !

## 29 Tribunes

## 33 Vie pratique

L'actualité de la ville et vos démarches sur [www.ville-cachan.fr](http://www.ville-cachan.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



**LE MAG Cachan.** Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Rédaction : Claude Bardavid, Stéphanie Coye, Arnaud Vareilhias - Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - [www.ville-cachan.fr](http://www.ville-cachan.fr) - Courriel : [communication@ville-cachan.fr](mailto:communication@ville-cachan.fr) - Maquette et mise en page : Pellicam SN - Impression : Grenier - Tirage : 17000 exemplaires. Régie publicitaire : MICROS 10 rue du Commandant Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - [studioparis@micro5.fr](mailto:studioparis@micro5.fr)



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous le signaler : [communication@ville-cachan.fr](mailto:communication@ville-cachan.fr)

LE MAG . Cachan - octobre 2022 N° 329

## Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

### LES ADJOINT·ES À LA MAIRE

#### 1<sup>er</sup> adjoint

**Camille Vielhescaze**

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

#### 2<sup>e</sup> adjointe

**Sandrine Churaqui**

Solidarités et actions sociales, handicap, seniors

#### 3<sup>e</sup> adjoint

**Julien Jabouin**

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

#### 4<sup>e</sup> adjointe

**Caroline Carlier**

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

#### 5<sup>e</sup> adjoint

**Mohammadou Galoko**

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

#### 6<sup>e</sup> adjointe

**Laetitia Boutrais**

Culture et patrimoine, déléguée aux quartiers Cité-Jardins et Ouest-Sud

#### 7<sup>e</sup> adjoint

**Samuel Besnard**

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

#### 8<sup>e</sup> adjoint

**Dominique Lanoë**

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

#### 9<sup>e</sup> adjointe

**Céline Di Mercurio**

Habitat et logement

#### 10<sup>e</sup> adjoint

**Jacques Foulon**

Développement économique

#### 11<sup>e</sup> adjointe

**Katia Touchet**

Petite enfance, déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

#### 12<sup>e</sup> adjoint

**Hervé Willaime**

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

#### 13<sup>e</sup> adjointe

**Maëlle Bouglet**

Santé et qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

#### 14<sup>e</sup> adjointe

**Christine Rescoussié**

Vie associative, relations internationales et jumelage

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

#### Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

#### Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

#### David Petiot

Énergies et mobilités

#### Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

#### Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

#### Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

#### Sylvie Darracq

Collèges

#### Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

#### Yseline Fourtic Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Pour rencontrer vos élu·es : **01 49 69 69 81**  
ou [secretariat.elus@ville-cachan.fr](mailto:secretariat.elus@ville-cachan.fr)



© Mathieu Delmestre

## Chères Cachanaises, Chers Cachanais,

**N**ous traversons actuellement une période d'incertitudes liée à l'actualité internationale et aux conséquences de la crise économique et sociale. Ce contexte nous impacte collectivement. Malgré les difficultés, plus que jamais les services publics communaux demeurent à vos côtés. Face à l'inflation qui touche l'ensemble des Cachanaises et des Cachanais, j'ai souhaité, avec la municipalité, soutenir celles et ceux qui se trouvent être les plus fragilisés, par le biais de dispositifs spécifiques, et ne pas augmenter les tarifs de cantine et d'accueils de loisirs.

Il convient également que nous continuions à échanger ensemble sur les préoccupations qui sont les vôtres et qui doivent être prises en compte. Cette année, la Ville propose ainsi la troisième édition de son budget participatif, permettant la réalisation de projets imaginés par les habitant-es pour améliorer et embellir Cachan. Par ailleurs, le 18 octobre se tiendra la soirée de restitution de la concertation #TaParoleCompte lancée auprès des jeunes. La qualité et la diversité des échanges qui ont pu être menés tout au long de l'année vont permettre de

mettre en lumière les besoins exprimés et d'adapter du mieux possible nos décisions à venir en tenant compte de ces derniers.

Les festivités du centenaire de Cachan sont lancées. De nombreuses animations rythmeront les mois à venir. Au programme : conférences, balades historiques, concerts ou encore performances artistiques. L'occasion de célébrer ensemble l'histoire de Cachan, ville construite par la volonté et la vision de grands maires tels que Jacques Carat et Jean-Yves Le Bouillonnet. J'espère avoir le plaisir de vous croiser à l'un de ces temps forts afin que nous puissions partager ensemble nos souvenirs mais aussi nos rêves pour l'avenir.

Bien fidèlement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hélène de Comarmond'.

Hélène de Comarmond  
Maire de Cachan

## AMBIANCE GUINGUETTE AU BAL CARNOUETTE

Joie et partage ont investi l'avenue des Lumières à l'occasion du bal Carnouette. Cette soirée, qui s'est déroulée le samedi 3 septembre, a été organisée par le réseau Carnouette. Elle a réuni de nombreux·ses Cachanais·es qui ont pu prendre part aux animations musicales autour d'un buffet convivial à l'image des Cachanais·es.



© Michel Aumerier

© Stéphane Bousquet



## CUVÉE DU CENTENAIRE

Le samedi 3 septembre, la traditionnelle fête des vendanges a tenu toutes ses promesses. Les Cachanais·es de tous âges ont pu participer à la récolte du raisin dans les vignes du Coteau ainsi qu'à son triage et pressurage au parc Raspail. À cette occasion, ils ont pu déguster la cuvée 2021.

## CONCOURS JARDINS ET BALCONS FLEURIS

Dans le cadre de la fête des vendanges le 3 septembre dernier, la Ville a désigné les lauréats de l'édition 2022 du concours des jardins et balcons fleuris : Évi Olivier (1<sup>er</sup>), Elisabeth Chaouchi (2<sup>e</sup>), Vanessa Charlery (3<sup>e</sup>) dans la catégorie "Balcons" ; Yasmine Cajon (1<sup>er</sup>), Yvette Belloc (2<sup>e</sup>), Thierry Touze (3<sup>e</sup>) dans la catégorie "Jardins". Quant au prix spécial pour le jardin partagé, il a été décerné à Brigitte Delhomme (jardin partagé de la Pitancerie). Félicitations aux participants et participantes que la Ville a tenu à récompenser.



© DR



### LES ASSOCIATIONS AU RENDEZ-VOUS

Le forum des associations s'est déroulé le samedi 10 septembre au parc Raspail. Les caprices de la météo n'ont pas entamé la bonne humeur des associations et des Cachanais-es qui ont pu échanger avec les responsables associatifs, s'inscrire à de nouvelles activités, participer à des initiations et assister à des démonstrations.



© Stéphane Bouquet



© Stéphane Bouquet



© Stéphane Bouquet



© Henri Perrot

### SILHOUETTES CACHANAISES

Le mardi 13 septembre, les Cachanais-es ont pu découvrir l'univers de Lucas Clerc, jeune artiste cachanais, qui expose une série de photographies dans le cadre de son exposition *Silhouettes cachanaises*. Des instants pris sur le vif à découvrir jusqu'au 28 novembre à la galerie du théâtre Jacques Carat.



© Margot L'Hermitte

### OUVERTURE DE LA SAISON DU THÉÂTRE

Le vendredi 16 septembre, les amateur-trices de spectacles de qualité ont pu découvrir l'intégralité de la programmation de la nouvelle saison théâtrale. Une programmation qui conjugue plaisir et exigence, audace et générosité, en donnant toute la place qu'elle mérite à la parole des artistes et à la jeune création.

## LE PATRIMOINE CACHANAIS À L'HONNEUR

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine le week-end du 16 et 17 septembre, la Ville a proposé plusieurs actions culturelles autour de la famille Raspail dont l'influence fut si importante pour Cachan. Les Cachanais-es ont pu notamment profiter de visites guidées du château Raspail et découvrir l'exceptionnelle collection de peintures flamandes de Benjamin Raspail, fils de François-Vincent Raspail, chimiste et homme politique illustre.



© Stéphanie Bouquet



© Stéphanie Bouquet



© Stéphanie Bouquet



© Stéphanie Bouquet

## VILLAGE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

À l'approche des Jeux olympiques 2024, la Ville a organisé un temps fort dédié au sport et au handisport le samedi 24 septembre à la Cité-jardin. Cet événement avait pour objectif de faire évoluer le regard sur les personnes en situation de handicap lors de défis sportifs.



Les projets du budget participatif jugés recevables feront l'objet d'un vote par les Cachanais.es.



Les éco-délégués du collège Victor Hugo ont déjà participé au budget participatif de la Ville.

## BUDGET PARTICIPATIF

# Vos projets font Cachan !

**Vous avez un projet pour rendre la ville de Cachan toujours plus agréable, inclusive ou écologique ? À partir du 10 octobre, la troisième édition du budget participatif vous invite à proposer le vôtre afin qu'il soit soumis au vote des habitant-es et le voir, peut-être, se réaliser. Rendez-vous le jeudi 20 octobre pour une soirée de présentation à l'hôtel de ville.**

Le budget participatif à Cachan, c'est 23 projets lauréats en 2020 et 2021 dont 83 % réalisés.

**E**t de trois ! Après le succès des deux premières éditions, le budget participatif est reconduit cette année. Les Cachanais-es âgé-es de plus de dix ans vont pouvoir déposer leurs projets du 10 octobre au 10 novembre sur la plateforme [parlonsensemble-cachan.fr](http://parlonsensemble-cachan.fr) ou dans les urnes situées à l'hôtel de ville, à la bibliothèque centrale et dans les centres socioculturels. Les associations, les collectifs d'habitant-es ou encore les écoles peuvent également participer. Comme lors du précédent budget participatif, un montant de

150 000 euros – 75 000 euros pour les projets concernant la ville et 15 000 euros pour chacun des quartiers – est consacré pour financer les projets qui auront remporté le plus de suffrages auprès de la population.

### Une démarche co-construite

Pour être présenté au vote, le projet doit répondre à différents critères : être d'intérêt général ou à visée collective, ne pas concerner un lieu privé, ne pas induire des frais de fonctionnement, être réalisable sur deux



Le parcours vélo sur la dalle du marché est une réalisation issue du budget participatif.

### “ Les idées viennent souvent de l’usage du quotidien. ”

ans, s’inscrire dans le budget alloué et les compétences de la commune. Il doit également être suffisamment détaillé et argumenté. « L’objectif du budget participatif, explique Vera de Sousa, chargée de mission participation citoyenne, est de mieux identifier des besoins et d’appuyer des

innovations citoyennes. Cela permet aussi aux habitants de mieux connaître le fonctionnement de la commune. Nous ne sommes pas dans un simple recueil d’idées, insiste-t-elle, mais dans une logique de co-construction. » Une fois déposés, les projets sont ensuite évalués sur le plan de leur faisabilité technique, juridique et financière préalablement à la phase de vote qui se tiendra du 10 mars au 10 avril.

### Du projet à la réalisation

Suite aux deux premières éditions, 23 projets ont déjà pu être réalisés ou sont en train de l’être. Les Cachanais du quartier du Coteau ont ainsi eu l’agréable surprise de voir le terrain jouxtant la Fontaine couverte se transformer en un espace de plantation. « Ce n’est pas complètement fini mais fleurs, tomates et courges poussent », détaille Jean-Michel Pescheux, membre de l’association des jardins partagés de Cachan qui a soutenu le projet avec l’association des Ateliers du Val-de-Bièvre. « Faire un dossier sérieux n’est pas simple, susciter des votes non plus, prévient le bénévole. Il ne faut pas hésiter à se rapprocher de gens qui savent le faire, d’associations ou de conseils de quartiers », conclut-il. « Les idées viennent souvent de l’usage du quotidien ou de préoccupations sociétales comme la place des enfants en ville ou l’environnement, observe Vera de Sousa. Les demandes de loisirs sur l’espace public sont aussi de plus en plus nombreuses afin d’en faire des espaces de vie et pas seulement de passage. »

## Zoom sur...

### TEMPS D’ÉCHANGE

Vous avez des questions sur le budget participatif ? Venez échanger avec les équipes de la Ville ou les conseils de quartier !

- **Samedi 15 octobre de 10h à 12h** au marché
- **Jeudi 20 octobre à 19h** lors de la soirée de présentation et ateliers à l’hôtel de ville
- **Samedi 22 octobre de 10h à 12h** à la bibliothèque centrale
- **Jeudi 27 octobre de 17h à 19h** au CSC La Plaine
- **Mercredi 9 novembre de 14h à 16h** à la bibliothèque centrale

## En chiffres

**23** projets lauréats en 2020 et 2021 dont 83 % réalisés

Plus de **2 100** votes sur les deux éditions

**250 000** euros investis

### La jeunesse mobilisée

Émeline Porthé en sait quelque chose. Lors des deux précédentes éditions, cette professeure a accompagné les éco-délégués du collège Victor Hugo. Ces derniers ont proposé plusieurs projets, dont deux ont été lauréats. C'est grâce aux élèves que des bacs à fleurs ponctuent certaines rues du quartier des Lumières ou qu'une centaine d'abris pour hérissons ont été distribués aux habitant-es. « Le budget participatif permet aux élèves de chiffrer le coût d'un projet et de gagner en

>>>

© Margot L'Hermite



## Camille Vielhescaze

Premier adjoint à la maire chargé de la Participation citoyenne, des initiatives locales et des finances

### Quels sont les apports du budget participatif ?

« Avec le budget participatif, les Cachanaises et Cachanais proposent et ont le dernier mot. C'est une démarche d'initiative citoyenne et de décision collective. Que veut-on porter pour améliorer son quartier, sa ville, notre quotidien ? Ici, de la végétalisation ; là, un parcours sportif, ou encore des instruments de musique pour une résidence de personnes âgées. Cette manière de construire la ville, concrète et visible, permet d'associer largement les habitantes et les habitants comme porteurs de projet ou comme votants. Elle répond aussi à des attentes, des besoins spécifiques que la municipalité n'identifie pas toujours comme prioritaires. On remet ainsi le citoyen au centre de la décision publique en lui permettant d'agir en faveur de l'intérêt général, en reconnaissant son expertise d'usage et son droit à la ville. »

## Calendrier du budget participatif



Le comité citoyen, composé de 10 habitant.es, est partie prenante dans l'examen des dossiers et le suivi des projets lauréats.



autonomie », se félicite l'enseignante. Surtout, « ils prennent conscience qu'ils ont un pouvoir d'agir, quels que soient

leur âge, leurs moyens financiers, leur origine. » C'est justement pour cela que la participation a été ouverte dès l'âge de 10 ans. « Les plus jeunes ont des envies et des besoins, rappelle Vera De Sousa, mais on a parfois du mal à les entendre ou à les identifier ». Le budget participatif le permet et ces citoyen-nés de demain s'en saisissent. En juillet, c'est un parcours d'apprentissage au

vélo en ville qui, à l'initiative d'un autre enfant, a vu le jour sur la dalle du marché à La Plaine. Nul doute que, pour cette troisième édition, d'autres belles idées vont encore germer. ■

## En images

### POUR TOUT COMPRENDRE



À scanner pour  
visualiser la vidéo

**Le site pour suivre l'actualité  
du budget participatif :**  
**Parlonsensemble-cachan.fr**

## UN COMITÉ CITOYEN POUR ÉTUDIER LES PROJETS

Pour assurer la transparence du processus, un comité citoyen, composé de 10 habitant.es, participe avec les services à l'examen des dossiers, au comptage des votes et au suivi des projets. Les volontaires peuvent candidater **jusqu'au 10 novembre 2022** sur la plateforme parlonsensemble-cachan.fr ou auprès de la mission Participation citoyenne (01 49 69 69 10 ou participationcitoyenne@ville-cachan.fr).

## ET VOUS, QUEL EST VOTRE PROJET ?

**Nom du projet :** .....

**Description de mon projet :** .....

.....

.....

.....

.....

.....

**Comment ce projet améliore la vie de mon quartier / de ma ville ?** .....

.....

C'est un projet **pour ma ville**

**ou mon quartier :**  Centre-ville  Coteau  La Plaine La Prairie  Ouest-Nord  Ouest-Sud

Adresse si lieu précis : .....

**Thématique principale de mon projet :**

Culture  Environnement / Cadre de vie  Jeunesse / Éducation  Numérique

Solidarité / Lien social  Sport / Loisirs

Estimation budgétaire de mon projet :

**Vous êtes :**

Prénom / Nom : .....

Si le projet est collectif (association, classe d'école...), indiquer le nom : .....

.....

Email : .....

Numéro de téléphone: .....

Déposez votre bulletin avant le 10 novembre 2022 à l'hôtel de Ville,  
à la bibliothèque centrale ou dans l'un des trois centres socioculturels.

+ d'informations sur [parlonsensemble-cachan.fr](http://parlonsensemble-cachan.fr)  
ou par mail : [participationcitoyenne@ville-cachan.fr](mailto:participationcitoyenne@ville-cachan.fr)





FINANCES

## La Ville aux côtés des Cachanais·es

**Face aux crises sociale, économique et énergétique qui touchent durement les ménages et les collectivités, la Ville soutient les Cachanais·es à travers plusieurs mesures de maintien du pouvoir d'achat.**

**S**i l'inflation impacte durement les ménages, elle touche également les collectivités locales, et plus particulièrement les communes, qui assurent l'essentiel du service public de proximité. Jusqu'à présent, le souci constant d'une maîtrise des dépenses publiques et de la dette ainsi que la recherche permanente de subventions ont permis à la Ville de maintenir un haut niveau de service public et d'engager de grands projets d'investissement, sans jamais augmenter la fiscalité durant 16 ans.

### Un contexte difficile

Toutefois, le contexte international et les décisions nationales ont contraint la Ville à réévaluer pour la première fois son taux de taxe foncière pour maintenir le cap de ses engagements (voir l'article du magazine de mai 2022). En effet, à l'instar des autres collectivités locales, Cachan doit faire face à la diminution passée des concours financiers de l'État (perte de 18 millions d'euros depuis 2013), au coût de la crise engendrant une perte cumulée de plus de 1,5 million en 2020 et 2021, à une hausse des prix du gaz et de l'électricité – de plus

de 500 000 euros supplémentaires fin 2022 et potentiellement quatre millions à partir de l'année prochaine – et intégrer la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires

(800 000 euros par an). Conjointement, l'État fragilise les collectivités en leur refusant, pour l'heure, un bouclier énergétique. De même, il rend leurs perspectives financières incertaines

### Pouvoir d'achat

#### LA VILLE S'ENGAGE AUPRÈS DES PLUS FRAGILES

Pour ne pas pénaliser les plus fragiles, un ensemble de mesures d'aide et d'exonération pour les propriétaires les plus modestes et les foyers cachanais de façon plus générale sont mises en œuvre.



- Exonération de la taxe foncière pour les propriétaires bénéficiaires

d'une des allocations suivantes : l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) ou l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi) ou l'allocation aux adultes handicapés, ou pour les propriétaires âgés de plus de 75 ans et ayant un revenu inférieur à 11 276 euros



- Non-augmentation des tarifs de cantine



- Aide exceptionnelle au pouvoir d'achat pouvant aller jusqu'à 300 euros



- Aide au paiement des factures d'énergie (électricité et gaz) d'un montant de 30 euros



- Dégrèvement d'office de 100 euros pour les propriétaires âgés de 65 à 75 ans ayant un revenu inférieur à 11 276 euros

avec la suppression définitive de la taxe d'habitation et celle de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Aussi, pour ne pas rogner sur le service public municipal et poursuivre ses politiques publiques, la Ville, comme beaucoup d'autres, a demandé un effort de solidarité par l'impôt aux propriétaires cachanais-es assujetti-es à la taxe foncière sur les propriétés bâties, seul levier fiscal restant pour les communes. Concrètement, là où la suppression de la taxe d'habitation conduit à une baisse d'impôt de 71 euros par mois en moyenne pour les foyers cachanais, la taxe foncière augmente en moyenne de 20 euros par mois par ménage propriétaire. Ce montant moyen varie en fonction des surfaces imposées. Aux mesures d'exonération de droit, la Ville propose en plus des mesures d'aides pour les propriétaires les plus modestes et les foyers cachanais de façon plus générale.

## Soutenir les Cachanais-es les plus modestes

La Ville, via son centre communal d'action sociale (CCAS), propose plusieurs aides ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour celles et ceux qui en éprouvent le besoin. La première est une aide exceptionnelle au pouvoir d'achat pour les Cachanais-es. Elle est accordée en fonction du reste à vivre, c'est-à-dire ce qu'il reste au foyer une fois payées les charges fixes (loyer, taxe foncière, assurances...). Si le reste à vivre journalier est inférieur à 15 euros par jour et par personne, cette aide peut s'élever jusqu'à 300 euros. Concrètement, pour un couple avec deux enfants, l'aide peut être ainsi versée jusqu'à 1 800 euros de reste à vivre. La seconde constitue une aide au paiement des factures d'énergie (électricité et gaz). Celle-ci, adossée à l'aide de l'État ou du Département via les chèques-énergie, est d'un montant de 30 euros. Dans un contexte d'inflation et de hausse des prix, ces mesures constituent un accompagnement exceptionnel de la Ville auprès des foyers cachanais. Pour en bénéficier, les personnes concernées doivent s'adresser au CCAS. Par ailleurs, une exonération totale de la taxe foncière est attribuée de plein droit pour celles et

## Zoom sur...

### Les autres aides énergie

#### Chèque-énergie de l'État

Cette aide de l'Etat, d'un montant de 100 à 200 euros, concerne quatre foyers français sur dix. L'éligibilité au chèque-énergie est calculée en fonction des revenus et de la composition du foyer. L'aide est attribuée sous conditions de ressources. Pour pouvoir en bénéficier, le revenu fiscal de référence annuel du ménage doit être inférieur à 10 800 euros. Pour recevoir le chèque énergie, il n'y a aucune démarche à faire.

> [Plus d'infos sur service-public.fr](http://Plus d'infos sur service-public.fr)

#### Chèque-énergie du Département

Le Département du Val-de-Marne a lancé un dispositif d'accompagnement pour les ménages aux revenus modestes d'une valeur de 50 euros. Il sera versé aux foyers val-de-marnais non éligibles au chèque-énergie de l'État, mais percevant peu de revenus. Les chèques-énergie sont nominatifs et envoyés automatiquement au domicile. Aucune démarche n'est à effectuer.

> [Plus d'infos sur Valdemarne.fr](http://Plus d'infos sur Valdemarne.fr) ou 39 34

#### Aide aux impayés d'énergie

L'aide aux impayés d'énergie vise à aider les personnes fragilisées ou en difficulté financière pour le paiement des factures d'énergie comme le gaz ou l'électricité. L'aide est attribuée par le Département du Val-de-Marne en fonction du montant des ressources et elle est accordée à hauteur de 50 % maximum de la facture, dans la limite du plafond de l'aide fixée à 230 euros. Elle est versée directement au fournisseur d'énergie (EDF, Engie, coopérative d'électricité de Villiers-sur-Marne). Pour bénéficier de l'aide aux impayés d'énergie du FSH, le demandeur doit constituer un dossier au centre communal d'action sociale.

> [Plus d'infos sur Valdemarne.fr](http://Plus d'infos sur Valdemarne.fr) ou 39 34

ceux bénéficiaires d'une des allocations suivantes : l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) ou l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi) ou l'allocation aux adultes handicapés ; pour ceux et celles âgés de plus de 75 ans ayant un revenu fiscal de référence inférieur à 11 276 euros. Enfin, un dégrèvement d'office de 100 euros est appliqué pour les propriétaires âgés de 65 à 75 ans ayant un revenu fiscal de référence inférieur à 11 276 euros.

### Non-augmentation des tarifs de cantine

Alors que l'Association des maires de France (AMF) annonce une augmentation de 5 à 10 % du prix des repas dans les écoles, la Ville a également décidé de ne pas augmenter les tarifs de cantine et

d'accueil de loisirs cette année pour ne pas peser sur les budgets des familles. La restauration scolaire, pour les écoles maternelles et élémentaires, reste assurée en régie directe par le personnel communal, afin de pouvoir proposer des repas de qualité, à partir de produits frais et issus pour la plupart de l'agriculture biologique ou des circuits courts. ■

#### + Plus d'infos :

> Centre communal d'action sociale, Maison des services publics, 3 rue Camille-Desmoulins. Tél. : 01 49 69 15 89

[coupdepouce@ville-cachan.fr](mailto:coupdepouce@ville-cachan.fr)

> Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



DÉCOUVERTE

## Dans l'intimité des ateliers d'artistes

**Les Portes ouvertes des ateliers d'artistes, organisées par l'association Chemins d'Art avec le soutien de la Ville, se tiendront le samedi 15 et le dimanche 16 octobre de 14h à 19h. Une exposition collective réunissant des artistes d'Arcueil et de Cachan est également organisée à l'Orangerie jusqu'au samedi 29 octobre.**

**S**i tous les chemins mènent à Rome, à Cachan tous les chemins mènent à l'art... Et pour cause ! Depuis plus de trente ans, les artistes y trouvent des conditions favorables pour exprimer leur talent. Ainsi, en 1991, l'association Chemins d'Art organise la première édition des Portes ouvertes des ateliers d'artistes. L'occasion pour le public d'échanger en toute convivialité avec les artistes sur leurs créations, leurs techniques ainsi que leurs sources d'inspiration. Cette année, 27 artistes cachanais-es aux univers singuliers participent à cet événement qui met à l'honneur la vitalité de la création artistique cachanaise.

### Œuvres inédites, lieux insolites

Les Portes ouvertes des ateliers d'artistes permettent également de découvrir des œuvres inédites ainsi

que des lieux insolites à l'image de la Cité des artistes, située allée des arts. Les 22 pavillons qu'elle réunit semblent juchés en parfait équilibre sur de fines échasses. Ils sont constitués de plusieurs ateliers-logements où résident des artistes. Imaginée par le ministère de la Culture et la Ville à la fin des années 1980, dans le cadre du programme Banlieue 89, la cité a été conçue par les architectes Jean-Bernard Cremnitzer et Arno Heinz en 1990. Elle réunit un collectif d'artistes qui travaillent dans une effervescence communicative.

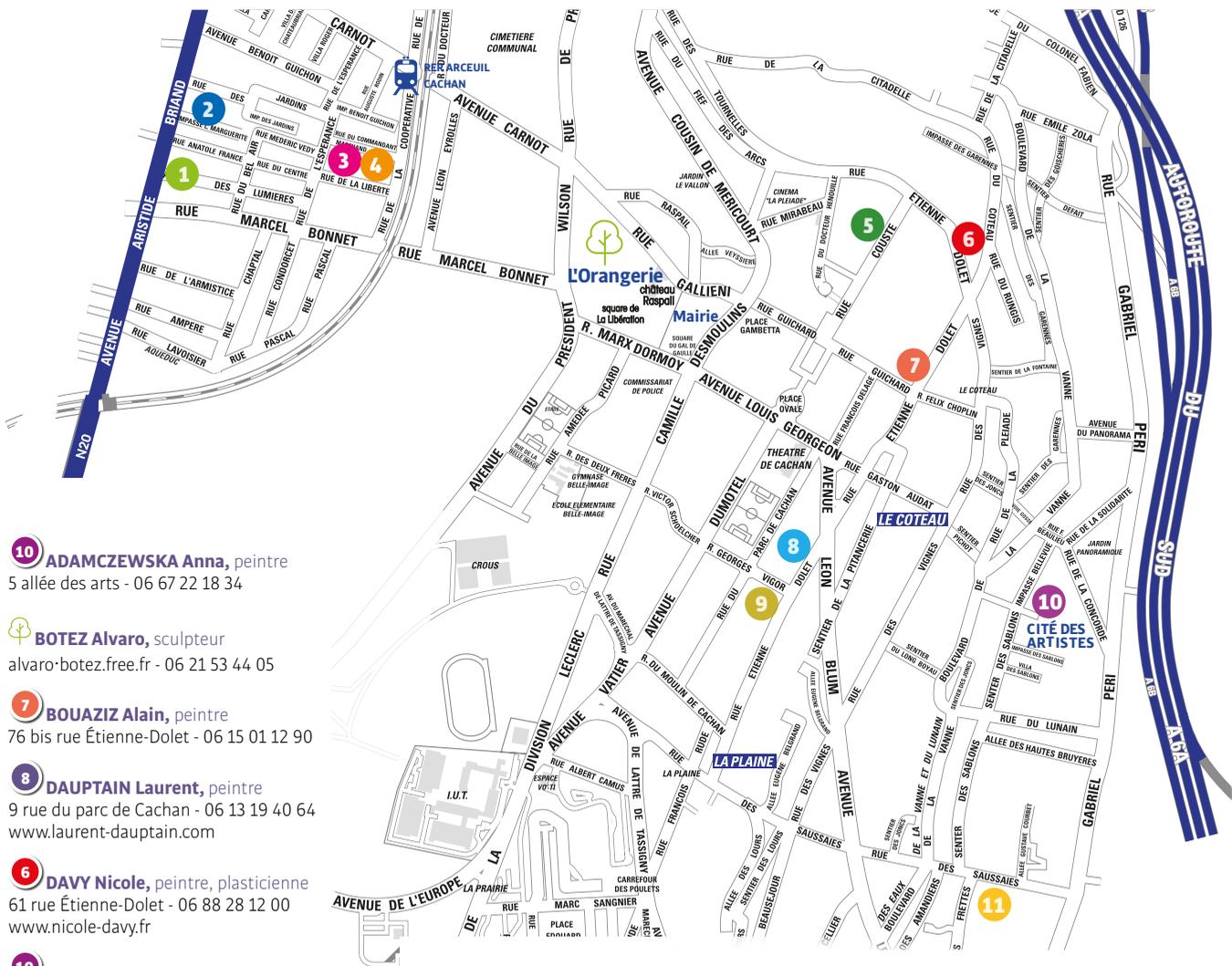
### Une exposition collective

En lien avec les Portes ouvertes des ateliers d'artistes et à l'occasion du centenaire de la séparation d'Arcueil et de Cachan, deux communes qui n'en formaient qu'une seule par le passé,

une exposition collective est organisée conjointement à l'Orangerie de Cachan jusqu'au samedi 29 octobre 2022. En partenariat avec les ZAZA's d'Arcueil (Z'Artistes Z'Arcueillais), organisateurs de l'événement, l'association Chemins d'Art et la Ville de Cachan invitent des artistes arcueillais à exposer leurs œuvres. Cette exposition intitulée *duo* souligne la richesse de l'activité artistique à Arcueil et Cachan. ■

- > Portes ouvertes des ateliers d'artistes, du samedi 15 au dimanche 16 octobre de 14h à 19h. Entrée libre.
- > Exposition collective *Duo*, du lundi 10 au samedi 29 octobre 2022, à l'Orangerie, 15 rue Gallieni. Vernissage le jeudi 13 octobre à 19h. Entrée libre





- 10 ADAMCZEWSKA Anna**, peintre  
5 allée des arts - 06 67 22 18 34
- BOTEZ Alvaro**, sculpteur  
alvaro-botez.free.fr - 06 21 53 44 05
- 7 BOUAZIZ Alain**, peintre  
76 bis rue Étienne-Dolet - 06 15 01 12 90
- 8 DAUPTAIN Laurent**, peintre  
9 rue du parc de Cachan - 06 13 19 40 64  
www.laurent-dauptain.com
- 6 DAVY Nicole**, peintre, plasticienne  
61 rue Étienne-Dolet - 06 88 28 12 00  
www.nicole-davy.fr
- 10 DIAZ-URIBE Alfonso**, sculpteur  
13 allée des arts - accès 5 rue de la Concorde  
06 67 22 18 34
- 11 DONGUY Miguel**, arts et médiation  
40 rue des Saussaies - 06 60 92 30 01
- 2 DOUZIECH Jean-Paul**, sculpteur  
7 impasse Louise-Marguerite - 01 46 65 26 36  
www.douziech.fr
- 10 JAQUET Alain**, sculpteur  
18 allée des arts - 06 71 63 18 67  
www.alainjaquet.fr
- 3 JIRKA**, peintre, architecte  
12 rue de la Liberté - 06 14 96 68 68
- 10 KORTZ-WAINTROP Janine**,  
sculpteuse, plasticienne  
24 allée des arts - 07 66 22 53 76  
www.kortz-waintrop-art
- 7 KRESS Annick**, peintre, graveuse  
76 bis rue Étienne-Dolet - 06 77 97 26 84
- 3 LAROCHE Sylvie**, plasticienne, styliste  
12 rue de la Liberté - 01 47 40 34 34
- 10 LE BOZEC Yvan**, peinture  
14 allée des arts - 06 75 86 79 65  
invité : **ANGLADE Jean-Claude**, plasticien  
06 95 29 54 06

- LE PARC Julio**, plasticien
- 10 LE PARC JIMENEZ Éli**, plasticienne  
7 allée des arts - 06 25 64 70 24  
www.elileparc.com
- 10 LÉVA Catherine**, sculpteuse  
20 allée des arts - 06 16 72 60 62
- 10 LU Linrong**, peintre  
14 allée des arts - 06 67 62 27 94
- 10 MARLAT Anne-Douce**, peintre, sculpteuse  
10 allée des arts - 06 74 03 85 09  
invitée : **LECOUSTEY Stéphanie**, peintre  
06 68 49 77 04
- 5 MIGNON Philippe**, illustrateur  
2 rue Cousté - 01 47 40 81 55  
invitée : **MASSETT Isabelle**, peintre  
06 26 31 99 32
- 7 MIKKE Anna**, peintre, graveuse  
76 bis rue Étienne-Dolet - 06 99 42 21 11
- 10 MOSIADZ Zofia**, peintre, graveuse  
3 allée des arts - 06 64 87 60 57
- 10 NOBLE Michel**, sculpteur, designer  
11 allée des arts - 06 86 28 20 76  
noblemichel@orange.fr

- PANAUD Isabelle**, graveuse  
06 20 85 60 26
- 9 PARK Dae Tchul**, peintre  
6 rue Georges-Vigor - 06 52 83 38 35
- 4 POUPÉ Sylvie**, peintre, graveuse  
6 rue de la Liberté - 06 22 84 50 91  
www.sylviepoupe.com
- 1 REBOUX Dominique**, peintre  
Résidence Pont Royal - 165 avenue  
Aristide-Briand - 06 09 39 24 48  
invitée : **BRETON Anne-Marie**,  
aquarelliste - 06 22 03 42 45
- 1 RÉMY Christine**, peintre  
28 avenue des Lumières - 06 03 07 22
- SIMPSON Murray**, peintre  
06 08 98 55 21
- 2 TIMMERMANS Teresa**,  
peintre, céramiste  
2 rue Cousté - 07 83 42 18 90
- VEITH Caroline**, peintre, graveuse  
06 79 68 35 04

: indique les artistes présents à l'Orangerie  
15 rue Gallieni, pour l'exposition collective  
Duo.

**LES  
ASSOCIATIONS,  
C'EST  
ESSENTIEL!  
JE LES  
SOUTIENS.**

**# cachan**

**# bénévoles**

**ville-cachan.fr**





LOISIRS

## CSC : le plein de nouveautés !

**En cette rentrée, les trois centres socioculturels (CSC) étoffent leurs offres d'activités. L'opportunité de se mettre au sport, de développer sa créativité ou encore de se divertir.**

Les centres socioculturels renouvellent régulièrement leurs offres d'activités et la rentrée ne fait pas exception.

### Ateliers cuisine

Parmi les nombreuses nouveautés, certaines vont titiller papilles et narines. La Maison Cousté et le CSC La Plaine proposent respectivement des ateliers de cuisine et de pâtisserie.

> Maison Cousté : un mercredi par mois de 14h à 18h ; La Plaine : mercredi, vendredi et un samedi par mois de 14h à 19h

### Matinées philo

Pour celles et ceux qui préfèrent aiguïser leur esprit plutôt que leurs couteaux, les Matinées philo de la Maison Cousté et les ateliers "Les mots ont un sens" de La Plaine sont l'occasion de réfléchir et débattre sur différents sujets d'actualité.

> Maison Cousté : un lundi par mois de 9h45 à 12h ; La Plaine : vendredi de 10h à 12h

### Arts créatifs

Vous vous sentez plutôt l'âme d'un artiste ? En complément de celui de Lamartine, un atelier arts plastiques ouvre pour les adultes à La Plaine, ainsi qu'un atelier arts créatifs à la Maison Cousté.

> Maison Cousté : mardi de 14h à 15h30 et de 19h à 20h30 ; La Plaine : mercredi de 14h à 16h

### Activités bien-être

Pour cultiver son bien-être, direction la Maison Cousté et ses ateliers de sophrologie. À moins que vous ne préférerez enfilier vos baskets pour des séances de marche nordique organisées par le CSC La Plaine.

> Maison Cousté : vendredi de 11h à 12h ; La Plaine : jeudi de 9h30 à 11h

### Séances de sport

À Lamartine, les plus jeunes en recherche d'une activité sportive peuvent désormais s'initier au futsal ou à la boxe éducative au CSC La Plaine.

> Futsal à Lamartine : vendredi de 17h à 18h30 (10-15 ans) et de 20h30 à 22h30 (plus de 16 ans) ; boxe éducative à La Plaine (jeunes adultes) : lundi de 18h à 22h

### Jeux vidéo

Les féru-es de jeux vidéos se retrouvent à La Plaine, avec des séances palpitantes de retrogaming ou de robotique.

> Jeux vidéo à La Plaine : un mercredi par mois de 14h à 18h.

### + Plus d'infos :

- > CSC La Plaine, 1 allée Pierre-de-Montreuil. Tél. : 01 49 69 60 10
  - > CSC Lamartine, 4 square Lamartine. Tél. : 01 49 69 61 10
  - > CSC Maison Cousté, 19 rue Cousté. Tél. : 01 45 46 67 15
- Plus d'infos sur [www.agaescs.fr](http://www.agaescs.fr)



### CONTES

#### Pour rêver

Les contes et comptines nourrissent l'imaginaire et la créativité des tout-petits, développent leur vocabulaire, améliorent leur connaissance d'eux-mêmes. Plusieurs animations sont organisées ce mois-ci à la bibliothèque centrale : contes cric-crac le **mercredi 12 octobre à 10h30** et Raconti Raconta le **mercredi 19 octobre à 10h30**.

#### + Plus d'infos :

- > Contes cric-crac et Raconti Raconta, bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins. Entrée libre sur réservation. Tél. : 01 49 69 61 600

### CONSEILS DE QUARTIER

#### Votre avis compte !



Les conseils de quartier fêtent leurs 20 ans ! Pour améliorer cette instance de proximité, une enquête en ligne est ouverte **jusqu'au dimanche 30 novembre 2022** sur le site

[parlonsensemble-cachan.fr](http://parlonsensemble-cachan.fr). Les six conseils de quartier de Cachan constituent des espaces de dialogue, de concertation et de projets entre les habitant-es, les élu-es et les services municipaux. Plusieurs réunions sont organisées durant l'année sur les thématiques soulevées par les habitant-es.

#### + Plus d'infos :

- > L'activité des conseils de quartier sur [ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr) > Cachan citoyenne



#Cachan Je consomme local

Des produits de qualité, des conseils avisés, un accueil personnalisé chez vos commerçants.

#Cachan

Je consomme local !



Des produits de qualité, des conseils avisés, un accueil personnalisé chez vos commerçants.

#Cachan

Je consomme local



Des produits de qualité, des conseils avisés, un accueil personnalisé chez vos commerçants.

#Cachan

Je consomme local !



Des produits de qualité, des conseils avisés, un accueil personnalisé chez vos commerçants.

#Cachan

Je consomme local

Des conseils avisés, un accueil personnalisé chez vos commerçants.

#Cachan

Je consomme local !



Des produits de qualité, des conseils avisés, un accueil personnalisé chez vos commerçants.

#Cachan

Je consomme local !



Des produits de qualité, des conseils avisés, un accueil personnalisé chez vos commerçants.

#Cachan

Je consomme local !



JEUNESSE

## Un voyage inoubliable en Allemagne

**Cet été, un groupe de jeunes Cachanais-es de 14 à 17 ans a passé une dizaine de jours à Wolfenbüttel, en Allemagne. Un séjour organisé par la Ville de Cachan avec le soutien du Comité des relations internationales et des jumelages (Crij).**

Après une interruption causée par la crise sanitaire, les échanges avec Wolfenbüttel, district allemand jumelé avec Cachan, ont pu reprendre. 15 jeunes Cachanais-es sont ainsi parties à la rencontre de leurs homologues allemands et polonais de Wrzesnia, animés par une seule envie : le partage et la découverte. Chaque matin, des ateliers thématiques ont été organisés. Au programme : réalisation d'une pièce de théâtre, construction d'un radeau pour traverser la rivière de la

ville ou encore élaboration d'un script audiovisuel sur le thème de l'échange. L'après-midi était consacrée aux activités sportives et aux visites culturelles. Les jeunes ont ainsi randonné dans le Harz, un massif montagneux et forestier connu pour sa beauté naturelle, et expérimenté une descente en tyrolienne. De même, ils ont pu découvrir Berlin, visiter le Parlement allemand ou encore le Mémorial de l'Holocauste.

### S'ouvrir aux différences culturelles

Pour les jeunes, ce séjour a été l'occasion de découvrir les différences culturelles pour chaque pays et de les vivre au quotidien. « Le matin, les Allemands prennent un petit-déjeuner copieux qui comprend de la charcuterie et du fromage ; le soir, ils dînent à 18h », témoigne Nina, amusée. Sensible à

l'architecture, Koumba a pour sa part apprécié « les bâtiments colorés qui ressemblent à des maisons de poupée ainsi que l'ouverture d'esprit et l'engagement écologique dont font preuve les jeunes Allemands. » Tout au long du séjour, les participant-es ont pu vivre les échanges interculturels de façon ludique et conviviale. Les jeunes Cachanais-es ont ainsi proposé aux jeunes Allemand-es et Polonais-es la dégustation de plateaux de fromages. Quant aux Polonais-es, ils ont initié leurs camarades aux danses folkloriques de leur pays. « Ces rencontres sont importantes car elles contribuent à tisser des liens d'amitié entre les pays européens. L'identité européenne doit vivre à travers ces échanges et ces moments de vie partagés », conclut Théo Crestia, coordinateur jeunesse et organisateur du séjour. ■

### UNE LONGUE TRADITION D'ÉCHANGE

Dans le cadre du jumelage de Cachan avec le district de Braunschweig (1969) puis le district de Wolfenbüttel (1986), les séjours jeunesse ont toujours eu une place prépondérante, qu'ils soient menés dans le cadre scolaire ou non. Ces échanges dans des pays européens, et plus spécifiquement en Allemagne, se sont intensifiés avec la création par la Ville du Comité des relations internationales et du jumelage (CRIJ) en 1998.



Construction d'un radeau durant le séjour

# RESTITUTION DE LA CONCERTATION JEUNESSE

RENDEZ-VOUS LE

**18/10**  
**19h**

THÉÂTRE JACQUES CARAT

**#TaParoleCompte**

© Création / réalisation : *Pellicam*

RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[parlonsensemble-cachan.fr](http://parlonsensemble-cachan.fr)



Un temps d'échange à l'école d'ingénieurs EPF le 8 mars dernier dans le cadre de démarche de concertation dédiée à la jeunesse.



JEUNESSE

## #TaParoleCompte : restitution de la concertation

**La Ville et ses partenaires vous invitent à la restitution de la démarche d'écoute menée auprès des jeunes durant plusieurs mois et à l'échelle de tous les quartiers. Rendez-vous le mardi 18 octobre 2022 à 19h au théâtre Jacques Carat.**

**D**ans la continuité de la démarche *Parlons ensemble de Cachan !* menée en 2018, la Ville a lancé une concertation #TaParoleCompte dédiée aux jeunes qui habitent, étudient ou travaillent à Cachan. Lancée le 29 novembre 2021 par Hélène de Comarmond, maire de Cachan, les élus et de nombreux partenaires, cette concertation conduite sur six mois a réuni près de 300 jeunes âgés de 12 à 30 ans lors de plusieurs ateliers et temps d'échange à l'échelle de tous les quartiers. Une enquête audiovisuelle réalisée auprès d'un échantillon représentatif de soixante jeunes a été diffusée à ces occasions.

### Écouter les attentes

Ce premier cycle d'écoute et de dialogue a permis aux jeunes de s'exprimer dans toute leur diversité. De nombreuses attentes et idées ont ainsi pu être recensées. Elles ont été enrichies et approfondies lors d'ateliers organisés en présence des acteurs et partenaires associés. Dans le cadre de cette démarche, la Ville agit comme facilitatrice en réunissant un écosystème d'acteurs capable d'apporter des réponses

concrètes aux enjeux soulevés par la jeunesse cachanaise.

### De l'idée au projet

Cette phase de dialogue a permis de réunir un ensemble d'attentes qui sera restitué lors d'un temps fort le 18 octobre à 19h au théâtre Jacques Carat. « *Bien entendu, nous ne partons pas de rien. Par exemple, nous nous sommes engagés dans un plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ). De même, la Ville travaille en étroite collaboration avec la Fabrique et différents partenaires pour développer des actions autour de l'entrepreneuriat. Mais cette concertation nous a donné précisément la possibilité de réinterroger certaines de nos actions. En fonction de ce que nous avons entendu et compris, nous allons les renforcer ou en déployer de nouvelles en lien étroit avec nos partenaires* », souligne Mohammadou Galoko, maire adjoint délégué à la Jeunesse, à l'emploi et l'insertion professionnelle. C'est tout l'enjeu de cette restitution qui ne clôt pas la phase d'écoute et de dialogue mais donne à voir la richesse des attentes ainsi que les engagements qu'entendent prendre la Ville et ses partenaires pour l'avenir de la jeunesse. ■

### RENTREÉE LITTÉRAIRE

#### Des livres à lire !

Pour accompagner ce grand événement littéraire d'automne, Séverine Nicolle, animatrice littéraire et libraire à la Société française du livre, vous donne rendez-vous le **samedi 15 octobre à 15h** à la bibliothèque centrale, avec une sélection des meilleurs ouvrages de cette rentrée pour vous aider à faire votre choix parmi les centaines de romans publiés.

#### + Plus d'infos :

> Rentrée littéraire. Dès 14 ans. Bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins. Entrée libre. Tél. : 01 49 69 61 60



© Didier Paillasses

### SPECTACLE MUSICAL

#### Mundo Pataqués

Comment va le monde aujourd'hui ? C'est la question que pose Alain Schneider, artiste incontournable de la chanson jeune public. Dans ce spectacle musical dédié au jeune public, on découvre un prestidigitateur agité, expert en disparitions exclusivement ; un Narcisse qui se mire dans son smartphone ; un philosophe de l'Antiquité qui serait bien surpris de découvrir le monde tel qu'il est aujourd'hui. Avec humour et poésie, Mundo Pataqués décrit un monde qui tourne carré et pas rond.

#### + Plus d'infos :

> Mundo Pataqués, dimanche 16 octobre à 16h. Dès 5 ans. Théâtre Jacques Carat, 21 Louis-Georgon. Tél. : 01 45 47 72 41

OPÉRA  
*Salomé*

Dans le cadre de son cycle Viva l'opéra !, le cinéma La Pléiade diffuse en direct *Salomé* depuis l'Opéra Bastille. La princesse de Judée, Salomé, s'ennuie au palais de son beau-père, le roi Hérode. Sa curiosité s'éveille lorsqu'elle entend la voix de Jochanaan, prophète tenu prisonnier par Hérode qui en a peur... D'après la scandaleuse pièce homonyme d'Oscar Wilde, Richard Strauss livre, en 1905, une œuvre magistrale.

## + Plus d'infos :

> *Salomé*, jeudi 27 octobre à 20h, cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 65 13 58

## DÉCOUVERTE

## Duo Ben Soussan et Thomazo



Ce concert proposé à l'Orangerie est une invitation musicale en Amérique latine... Les artistes Anaël Ben Soussan au chant et Gaël Thomazo à la guitare vous font partager les airs venus d'Amérique du sud et les richesses des cultures vénézuélienne et argentine avec des œuvres traditionnelles ou mettant à l'honneur des compositeurs rices contemporains.

## + Plus d'infos :

> Duo Ben Soussan et Thomazo, dimanche 16 octobre à 11h à l'Orangerie, 15 rue Gallieni. Entrée libre sur réservation. Tél. : 01 49 69 17 90 ou [culture@ville-cachan.fr](mailto:culture@ville-cachan.fr)

© Polocarot

Jacques Gamblin incarne Elwood dans *Harvey*.

THÉÂTRE

## Harvey, une comédie irrésistible...

Inspiré de la pièce de Mary Chase, *Harvey* retrace l'étonnante histoire d'Elwood. Une farce désopilante avec Jacques Gamblin à découvrir le vendredi 14 octobre à 20h30 au théâtre Jacques Carat.

**E**lwood, incarné par le comédien Jacques Gamblin, est un homme affable, traînant dans les bars et se liant d'amitié avec de parfait-es inconnu-es. Mais lorsqu'il prétend être accompagné de son camarade Harvey, un lapin invisible, bon nombre d'entre eux prennent la fuite... Cet étrange ami est-il une créature appartenant à un monde fantastique qu'Elwood serait le seul à entrevoir ? Ou est-ce un pur produit de son imagination ? Et si cette apparition constitue bel et bien la preuve de sa démente, est-ce une raison suffisante pour enfermer un individu inoffensif à double-tour ? *Harvey* est une farce mélancolique, un vaudeville grinçant qui vient détraquer la mécanique bien huilée d'une petite société bourgeoise, une pièce qui navigue entre folie et méchanceté, entre cruauté et bienveillance. De rebondissements en quiproquos, le metteur en scène, Laurent Pelly, dresse ainsi le portrait d'une société qui tente de dompter sa peur panique de la folie. Pour son rôle d'Elwood, Jacques Gamblin a reçu le prix du meilleur comédien à la cérémonie des Molières 2022.

## Un succès outre-Atlantique

Écrite en 1944 par la journaliste et dramaturge américaine Mary Chase et mise en scène l'année suivante par Antoinette Perry, *Harvey* connaît un succès immédiat et vaut à son auteure le prix Pulitzer. À Broadway, la pièce se joue pendant cinq ans sans interruption, soit 1 775 représentations. En 1950, James Stewart immortalise Elwood au cinéma. C'est cette adaptation que Laurent Pelly découvre il y a six ans et qui lui donne envie de la mettre en scène. L'histoire connue de tous les Anglo-Saxons n'avait étrangement jamais franchi l'Atlantique pour être jouée sur une scène française. Un fâcheux oubli sur le point d'être réparé ! ■

## + Plus d'infos :

> *Harvey*, vendredi 14 octobre à 20h30, salle Michel Bouquet, durée : 1h50. Dès 12 ans. Théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon. Tél. : 01 49 69 60 00.

# Cachan célèbre son centenaire

À l'occasion de son centenaire, la Ville de Cachan et ses partenaires organisent de nombreuses animations qui se dérouleront au cours des prochains mois.

Il y a cent ans, le 26 décembre 1922, le président de la République Alexandre Millerand promulgue, après plusieurs années de bataille politique, une loi qui officialise la séparation d'Arcueil-Cachan en deux communes distinctes. L'anniversaire d'une naissance que la Ville a décidé de célébrer avec de nombreuses animations chaque mois.

## Exposition Duo de territoires

En partenariat avec les organisateurs des ZAZA's d'Arcueil (Z'Artistes Z'Arcueillais), l'association Chemins d'Art invite des artistes arcueillais-es et cachanais-es à exposer leurs œuvres. Ce Duo de territoires, titre de l'exposition, démontre l'effervescence de l'activité artistique à Arcueil et Cachan.

> Exposition *Duo de territoires*, jusqu'au samedi 29 octobre à l'Orangerie, 15 rue Gallieni. Tél. : 01 49 69 17 90

## Concours "Cachan dans cent ans"

Les bibliothèques vous accompagnent pour réaliser votre projet futuriste. Vous souhaitez fabriquer une maquette, faire un dessin, des plans ? Vous trouverez sur place du matériel, des espaces de travail tout en bénéficiant de l'aide des bibliothécaires. Vous pourrez ensuite présenter votre réalisation au vote du public qui désignera les lauréats du concours.

> Concours "Cachan dans cent ans", mercredi 12 octobre à 15h à la bibliothèque Lamartine, 4 square Lamartine. Tél. : 01 49 69 61 15.  
Samedi 15 octobre à 15h à la bibliothèque La Plaine, 1 allée Pierre-de-Montreuil. Tél. : 01 45 47 33 79

## Kino kabaret

Un kino kabaret est un rassemblement de réalisateur-trices, de technicien-nes

SPECTACLES • CONCERTS • EXPOSITIONS •  
CONFÉRENCES • LECTURES

# CENTENAIRE de CACHAN

TOUTE LA PROGRAMMATION SUR  
VILLE-CACHAN.FR

Ville de Cachan - Direction de la communication - Création : Cithela - cithela.com - Impression : Nouault - sept. 2022

1922 CENTENAIRE 2022  
ARCUEIL CACHAN

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR  
VILLE-CACHAN.FR

CACHAN

et de comédien-nes qui se retrouvent pendant plusieurs jours afin de réaliser des films sans budget, dans un esprit d'entraide, sous 48 heures. À l'occasion du centenaire, la Ville organise cet événement en partenariat avec le théâtre Jacques Carat et le cinéma La Pléiade. Les courts-métrages auront pour décor des lieux emblématiques de Cachan. La projection des films aura lieu le dimanche 6 novembre à 18h au cinéma La Pléiade. Elle sera suivie d'un

échange entre le public et les équipes des courts-métrages ayant participé.

> Kino kabaret, dimanche 6 novembre à 18h au cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 65 13 58 ■

La programmation  
du centenaire  
de Cachan sur  
ville-cachan.fr





© Henri Perrot

# Laura Cordelle

## L'énergie de la danse !

**Laura Cordelle a repris en 2018 l'école de danse fondée par sa mère à Cachan. Depuis, elle insuffle à des centaines de jeunes l'envie de danser au sein de U Dance School.**

Qui aurait imaginé qu'une jeune fille fréquentant U Dance School soit l'une des danseuses de Madonna, devienne la chorégraphe de Beyoncé Knowles et intègre le Cirque du Soleil dans un spectacle à Las Vegas ? C'est l'incroyable parcours de Kany, jeune Cachanaise et ancienne élève de cette école de danse que Laura Cordelle a créée en 2018. Une passion pour la danse qui lui a été transmise par sa mère, Véronique, elle-même fondatrice de l'école Ultimatum School qu'elle a dirigée pendant 20 ans. Dans la famille de Laura Cordelle, la danse est un art de vivre. La faire partager au plus grand nombre est spontané et naturel.

### Un état d'esprit avant tout

Au fil des ans, U Dance School a su séduire de nombreuses générations en alliant convivialité, discipline, rigueur, le tout animé par un état d'esprit dicté par la volonté d'apporter au collectif le meilleur de soi. « Mon frère et ma sœur étaient professeurs de danse dans cette école. C'est d'ailleurs avec ma sœur que j'ai démarré toute petite. Si les jeunes n'ont plus les mêmes attentes, la philosophie de l'enseignement est restée la même », raconte Laura. Des valeurs qui expliquent assurément le succès de l'école. Lors du dernier Forum des associations, pas moins de 320 inscriptions ont ainsi été enregistrées pour intégrer U Dance School.

*“ La danse est avant tout l'expression d'une émotion. ”*

Paris, le public pourra admirer des compétitions de breaking, lors d'épreuves masculines et féminines. Né dans l'effervescence des fêtes de quartier du Bronx, le breaking se démarque par sa dimension acrobatique, ses figures au sol ainsi que par le rôle clé joué à la fois par le DJ et du maître de cérémonie lors des battles. « Dès les années 1990, des battles ont été organisées sur l'ensemble du globe. Elles ont participé à la popularisation de la discipline, à la fois au sein des communautés hip-hop de chaque pays et auprès du grand public », explique Laura Cordelle.

### L'expression d'une émotion

« Au-delà de la maîtrise technique, l'objectif de la danse est d'exprimer l'émotion provoquée par la musique à travers le mouvement et la gestion du corps », souligne Laura. Cette recherche du sensible l'a conduite à s'intéresser à la danse orientale qui l'inspire tout autant. Il faut dire que le hip-hop met à rude épreuve les articulations. La danse orientale constitue alors une sorte d'intermède permettant de mettre son corps au repos. Cette ouverture se traduit d'ailleurs dans la diversité des danses enseignées au sein de l'école et qui sont mises en valeur lors du gala annuel de fin d'année. « Des stages sont également organisés pour les élèves qui ne partent pas en vacances », conclut la présidente qui entend faire de la danse un langage universel accessible à toutes et tous. ■

### Bien plus qu'une danse

Aujourd'hui, la vitalité du mouvement hip-hop popularisé à la télévision française par Sidney dans les années 80 n'est plus à démontrer. Et l'image, autrefois écornée, a aujourd'hui trouvé toutes ses lettres de noblesse auprès d'un large public. « Avec le temps, les gens ont compris que le hip-hop était à la fois une danse, une culture et un sport », explique la dynamique présidente. Mais oui, un sport ! La preuve, aux prochains Jeux olympiques 2024 à

#### Bio express

23 octobre 1990 : naissance à Clamart  
 1996 : premiers pas dans la danse  
 1998 : création d'Ultimatum School par Véronique Cordelle, mère de Laura  
 2013 : voyage de Laura à Las Vegas pour soutenir Kany, une ancienne élève de l'école U Dance School  
 Juin 2018 : création de l'école U Dance School

# PLUS DE 500 PRODUITS DU QUOTIDIEN À MOINS DE 1€



Suivez-nous sur Facebook et Instagram  
Intermarché Cachan

Sélection de produits non exhaustive. Le nombre de produits à moins de 1€ peut varier selon les magasins.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

ITM Alimentaire International - SIREN 341 192 227 RCS PARIS - SAS au capital de 149 184 € - 24, rue Auguste-Charlières 75737 Paris. - Annonceur : SAS IRROLA - 902 08 365 R.C.S. Créteil. Crédit photos : Shutterstock. Conception : ARISTID (s) / ITML3-0646

6, avenue Carnot (RER) À 200 MÈTRES

Du lundi au samedi de 8h30 à 21h

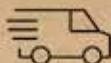
Ouverture le dimanche de 8h30 à 19h

Suivez-nous sur  
Facebook et Instagram

Intermarché Cachan



**leDRIVE**



Livraison à domicile

**Intermarché**  
CACHAN

# Style B

Salon de coiffure

## Coupon remise 10%

Le Salon Style B offre à tout les clients du mois d'octobre 2022, 10% de remise des 36,50€ de prestations du mardi au vendredi avec OLGA et NADINE.

Offre non cumulable avec une autre remise.  
Remise effectué à l'encaissement sur présentation du coupon.

19, av. Pont Royal 94230 Cachan

01 46 64 49 77

Du mardi au vendredi de 9h30 à 19h00  
et samedi de 9h00 à 19h00

Facebook Style B Cachan

Instagram style-b-cachan

Email style-b-cachan@orange.fr

RESTAURENT INDIEN

# MEHMAN

Spécialités indiennes  
TANDOORI et CURRY

PLATS A EMPORTER -10%

Livraison à domicile

3, avenue Louise Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 63 45 58

www.restaurantindienmehman.fr



**fca**



**ISOLATION & RAVALEMENT**  
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...



MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES



SCEAUX

01 41 87 08 25

Aide à la rénovation énergétique

## GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### ● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

### ● Cachan ensemble

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoe
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

### ● Europe Ecologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

### ● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimothée

### ● Debout et Unis

- Mohammadou Galoko (président)
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

### ● Génération.s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

### ● Sans étiquette

- Fatoumata Bakily (présidente)

**+ d'informations :** Si vous souhaitez rencontrer vos élu-es, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à [secretariat.elus@ville-cachan.fr](mailto:secretariat.elus@ville-cachan.fr)

## Groupe socialiste et apparentés



### Taxons les superprofits !

Les entreprises du CAC 40 viennent de battre tous les records : 174 milliards d'euros de profits qui pulvérisent le dernier record à 100 milliards d'euros qui datait de 2007, juste avant la crise de l'irresponsabilité financière de 2008...

En un an, alors que la crise et l'inflation galopante touchent les plus faibles, la distribution des dividendes aux actionnaires a augmenté de 33 %. Au cours de la même période, les salaires des patron.nes du CAC 40 ont doublé sans que ceux des autres salarié.es évoluent. Cependant, la cheffe du gouvernement annonce au Medef que les impôts des entreprises vont encore baisser ! La contribution des Français.es au budget de l'État ne cesse d'augmenter quand celle des grandes entreprises ne cesse de baisser... Ce gouvernement continue à faire payer à l'ensemble des Français.es le désengagement des entreprises profitables à l'effort national de contribution et de solidarité. Qui doit payer la facture de la nécessaire transition écologique ? Qui doit contribuer à la solidarité nationale ? Qui doit contribuer à renforcer nos hôpitaux, nos écoles, notre police, notre justice ? L'inflation durable fait perdre chaque mois un peu plus de pouvoir d'achat aux Français.es dans leur immense majorité. Alors que la crise est là, il est de plus en plus indécent que celles et ceux qui profitent le plus du système ne contribuent pas à la hauteur de leurs moyens. Pendant que certain.es payent le prix de la crise, d'autres en profitent ! Il faut que celles et ceux qui font des superprofits contribuent à la solidarité nationale. C'est la raison pour laquelle les socialistes, avec les forces de gauche, proposent que les Français.es soient appelé.es à trancher par référendum cette exigence sociale. Exigeons ensemble un référendum pour taxer les superprofits supers indécents !  
<https://www.referendum-superprofits.fr>

Les élu-es socialistes et apparenté-es

## Groupe PCF Front de Gauche



### Abondance et superprofits

Au moment où le président de la République annonce de façon péremptoire la fin de « l'abondance et de l'insouciance », il nous semble important de rappeler quelques éléments.

De quelle abondance parle-t-on quand la France compte douze millions de Français en précarité énergétique, dix millions de pauvres, huit millions qui ont recours à l'aide alimentaire, quatre millions sont mal logés ? Quand dans un contexte de hausse des prix généralisée, la situation se détériore pour les foyers les plus modestes comme le détaille le 16e baromètre sur la pauvreté et la précarité du Secours populaire français. S'il faut mettre fin à l'insouciance et à l'abondance, c'est celles des plus riches ! Car tandis que les Français galèrent, les grandes entreprises du CAC 40 ont déboursé 174 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires. Les patrons de TotalEnergies, Engie, LVMH ou Carrefour et autres vont bien. Merci pour eux ! Ils profitent de toutes les crises sans se soucier de la solidarité nationale. Une véritable honte d'autant que certains d'entre eux ne paient pas d'impôts sur les sociétés en France. Ce sont eux les profiteurs de la crise ! Mettons à la diète et taxons les superprofits. Une taxe applicable aux grandes entreprises qui enregistrent des hausses importantes de bénéfices non pas grâce à des innovations ou des gains de productivité mais en profitant de circonstances externes (guerre ou pandémie) pour augmenter leur prix.

S'il faut d'ores et déjà taxer les superprofits, cela ne suffira pas : il faut aussi, et surtout, réformer notre système fiscal, conditionner les aides publiques et combattre résolument l'évasion fiscale. Un vrai débat de société en effet...

Groupe communiste et apparentés

## Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



### Rentrée : renoncement national et engagement local

« Convenable » a dit le nouveau ministre de l'Éducation nationale pour qualifier cette rentrée scolaire ! Quel manque d'ambition - et de moyens - pour nos enfants. Certes, un enseignant dans chaque classe (ouf !), mais vigilance sur les besoins de remplacement au fil de l'année scolaire.

« Peut mieux faire, dirons-nous » ! À Cachan, la baisse des effectifs scolaires, notamment en maternelle, aurait dû servir de levier afin de réduire les effectifs par classe pour un bon démarrage des apprentissages. Raté ! Trois classes fermées par l'Éducation nationale, et près de 28 élèves dans celles qui sont maintenues.

L'action de la Ville, avec le soutien des enseignants et de l'association de parents d'élèves, a évité une fermeture à la maternelle Paul-Doumer et des classes surchargées à près de 30 élèves.

À la rentrée, les élèves du Coteau ont découvert la première tranche leurs nouvelles cours de récréation. En 2023, 3 700 m<sup>2</sup> seront désimperméabilisés et végétalisés, permettant la création d'un îlot de fraîcheur. Le plan pluriannuel d'investissement a programmé des travaux similaires dans d'autres écoles.

Pour ne pas accroître les difficultés des familles, la majorité municipale a décidé de ne pas augmenter les tarifs de la cantine et des activités périscolaires en 2022. Cet effort financier Intervient malgré l'inflation des coûts et sans remettre en cause l'engagement de la Ville pour une restauration scolaire produite localement et au meilleur de la responsabilité écologique.

La question scolaire est au cœur des préoccupations et des ambitions municipales, pour assurer l'égalité des chances et lutter contre la fracture sociale.

**Les élu-e-s du groupe Cachan Ensemble**  
cachan2014@gmail.com

## Groupe Europe Écologie Les Verts



Parce que l'Île-de-France est le premier désert médical en France, et que l'on sait que la pauvreté est un frein supplémentaire à l'accès aux soins, la santé pour tous est au cœur de nos préoccupations municipales. La santé est une compétence de l'État. Mais face à la crise dans laquelle s'enfonce notre système sanitaire, impossible de rester les bras croisés. Après la mobilisation d'urgence face au Covid, c'est aussi une action de long terme que notre Ville met en place, notamment pour les enfants et les femmes.

La ville a accompagné l'ouverture d'une Maison médicale de l'enfant qui accueille pédiatres, orthophoniste, sage-femme et psychomotricienne. En lien avec notre plan de réussite éducative, des consultations en psychoéducation sont désormais ouvertes au centre municipal de santé (CMS). En juin, un atelier sur la nutrition a été dispensé aux élèves de CE2 présents aux journées de l'olympisme. L'enjeu ? Connaître et prendre plaisir à une alimentation saine : plus de légumes, moins de viande, moins de boissons sucrées. En prévention contre les addictions, un psychologue intervient en collège. Enfin, nous lançons une démarche d'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments accueillant des enfants, ceci dans la même logique que la création de rues scolaires aux abords des écoles.

Promouvoir la santé des femmes implique aussi une action multiforme : renforcement du réseau de lutte contre les violences, soutien d'une association créée par une sage-femme, sensibilisation dans les quartiers au dépistage des cancers (sein, col de l'utérus) et à la sexualité positive, partenariats pour mettre fin à la précarité menstruelle, ou encore prise en charge d'interruption volontaire de grossesse (IVG) au CMS.

**EELV Écrivez-nous : eelvcatchan@protonmail.com**

## Groupe Génération-s



### Énergie, et si on agissait enfin ?

Le 1<sup>er</sup> septembre 2020, le prix de l'électricité sur les marchés de gros était de 50 euros par MWh. En septembre 2021, il passait la barre des 100 euros par MWh. Il est désormais autour de 400 euros par MWh.

C'est la conséquence du rebond post-Covid, des blocages énergétiques liés à l'agression russe en Ukraine, aggravée en France par l'arrêt d'une large part du parc nucléaire. Nous en subissons les conséquences et l'hiver s'annonce difficile. Pour les ménages modestes, l'augmentation de 15 % du prix de l'énergie est tout simplement insupportable.

Alors que faire aujourd'hui ? Demander à tous de faire des efforts en baissant le thermostat, ou bien exiger un impôt juste sur les superprofits ? Fermer des universités faute de chauffage, interdire enfin les panneaux de publicité numérique et supprimer les niches fiscales sur les jets privés ? Financer temporairement les pleins d'essence, sans critère social, ou bien investir enfin dans les infrastructures de transport collectif et la rénovation thermique ? Les finances des collectivités ne supporteront pas davantage la facture. Pour Cachan, elle se compte déjà en millions d'euros. Après la suppression de la taxe d'habitation, l'autonomie fiscale des communes n'existe presque plus. Déjà, avant l'été, nous avons dû augmenter la taxe foncière, en prévoyant un soutien pour les propriétaires fragiles, pour pouvoir continuer à soutenir nos services publics essentiels. Il est hors de question d'avoir à fermer des services publics du quotidien ! C'est à l'État d'agir en soutenant enfin les finances des villes : pour faire face à la crise, et pour investir à la hauteur des besoins de la transition écologique.

**Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch**  
- generationscachan@gmail.com

## Groupe Debout et Unis



### Des élu.es de terrain

Qu'est-ce qu'être élu ? C'est d'abord une lourde responsabilité que nous avons choisi de relever depuis plus de deux ans. Vous représenter. Représenter chacun et chacune d'entre vous dans sa singularité, ses aspirations et sa volonté de construire ensemble notre ville, Cachan. Vous êtes la raison d'être de notre mouvement et chacune de nos actions ne peut se faire sans vous. La crise actuelle, politique, économique et surtout sociale montre à quel point il est indispensable de replacer l'humain au cœur des décisions et de l'action politique. À l'école, le manque de moyens humains (enseignant.es, personnel administratif, psychologues, infirmier.es, animateur.ices, éducateur.ices...) et matériel (des salles de cours trop petites pour accueillir tous les élèves par exemple) se fait ressentir durement. Dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville, cette situation a notamment conduit dès la rentrée à une grève des Atsem (indispensables pour nos établissements). Dans de nombreuses communes, ce sont les associations qui veillent à recréer du lien dans la société et pallient les carences de l'État. Et les associations ont besoin de bénévoles pour mener à bien leurs missions. Au sein même de la cellule familiale, des familles monoparentales peinent à trouver un peu d'aide, des jeunes et des personnes en fin de carrière se retrouvent au chômage, de trop nombreuses familles sont éprouvées par les soucis du quotidien et des difficultés financières. À toutes et tous, nous disons : ne baissez pas les bras, nous sommes là pour vous aider. Dans ce contexte, la responsabilité des élu.es est immense. Leur premier devoir est d'être exemplaire et ne jamais oublier la raison de leur engagement : porter vos voix et améliorer le quotidien. Qu'est-ce qu'être élu.e ? C'est être avec vous, sur le terrain.

**Debout et Unis**

## GROUPES D'OPPOSITION

### ● En Avant Cachan !

#### Groupe centriste et citoyen

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital

### ● Mieux Vivre à Cachan

#### Groupe sans étiquette

- Sébastien Trouillas (président)
- Pascal Castillon

### ● Mieux Vivre en Synergie

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

## En Avant Cachan ! Groupe centriste et citoyen



### Une hausse historique de la taxe foncière !

Septembre se termine dans un contexte d'inflation inédit depuis 40 ans ! Afin de protéger chacune et chacun, le gouvernement poursuit la suppression de la taxe d'habitation, supprime la redevance audiovisuelle, applique le bouclier tarifaire, les remises carburant, la déconjugalisation de l'Allocation Adulte Handicapé, revalorise les retraites, le chèque énergie, les bourses, les APL, la prime d'activité, le point d'indice des fonctionnaires...

Mais certains Cachanais ont eu la désagréable surprise de découvrir la hausse de plus de 20% de leur taxe foncière, record du Val-de-Marne ! La majorité, qui n'a jamais assumé publiquement ce taux, se retranche en toute mauvaise foi derrière la suppression de la taxe d'habitation (intégralement compensée et dynamique), qu'elle a toujours combattue, pour atténuer sa mesure. Cette décision fragilise les primo-accédants, les propriétaires à faible retraite, les entreprises et les commerces, grevant l'attractivité de Cachan.

Qui peut imaginer des élus manifester « contre la vie chère » quand dans le même temps ils ont décidé une hausse de plus de 20% des impôts locaux, reniant leurs engagements de 2020 de ne pas les augmenter (proposition B2) ? Et cela pour quoi ? De nouveaux services publics ? Non ! Investir 20 millions d'euros sans recours à l'emprunt ! À quelle échéance ?

Pour la conscience écologique et budgétaire qui nous anime, nous sommes impatients de découvrir le plan de sobriété de la municipalité. La majorité ne peut choisir de faire exploser les impôts locaux sans que cela se traduise par une exemplarité en matière énergétique.

#### Les élus En Avant Cachan !

**Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou**  
[www.enavantcachan.fr](http://www.enavantcachan.fr) / [enavantcachan@gmail.com](mailto:enavantcachan@gmail.com)

## Tribune Mieux vivre à Cachan

## Tribune non parvenue

### Groupe « Mieux Vivre en Synergie »

#### Lassée par toutes les incivilités, actes de malveillance, dégradation.

Quasiment chaque jour nous recevons des témoignages de Cachanais totalement lassés et apeurés par de nombreuses incivilités, agressions, actes de malveillance et autre dégradations.

Au mois d'août, une femme a été agressée sexuellement après avoir gentiment porté assistance à un individu se faisant passer pour malvoyant, rue Marcel Bonnet, en pleine après-midi. L'agresseur s'est enfui en déroband le sac de la victime.

De très nombreux véhicules se font régulièrement dégradés voire dépouillés. Leurs propriétaires n'ont que leurs yeux pour pleurer, certains en ayant même fait plusieurs fois les frais ...

Et ces points de trafic en tout genre au su et au vu de tous, qui polluent le quotidien des Cachanaises et Cachanais en leur insufflant un profond sentiment de malaise et d'insécurité.

Les dépôts sauvages, en dehors des jours de ramassage des encombrants, pourtant hebdomadaires, rendent l'environnement très désagréable. Ne pourrait-on pas remonter à l'identité des contrevenants pour les sanctionner en conséquence ?

À quand l'installation de vraies caméras de vidéo protection reliées à un centre de contrôle ?

Tous ces événements gâchent littéralement la vie des habitants alors que Cachan a tout pour être une ville agréable à vivre.

Nous ne croyons pas au monde des « Bisounours » mais, la menace du bâton ne nuit point et pourrait apporter de la tranquillité à tous. Le laisser-faire n'apporte rien de bon car, il renforce le sentiment d'impunité des délinquants.

**Michèle Eskinazi / José Caraméz**

**Mr.Bricolage** des solutions  
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN  
Tél. 01 46 65 09 50  
Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption  
du lundi au samedi  
[mr-bricolage.fr](http://mr-bricolage.fr)

**Mr.Bricolage**

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

**Pour vos travaux,  
contactez...**

**SPTP  
& TP**

*Terrassement  
Voiries et Réseaux Divers  
Assainissement*

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri - 94230 CACHAN  
Tél.: 01 45 47 78 93  
Courriel : [contact@sptp-tp.fr](mailto:contact@sptp-tp.fr)



**SAVEURS ET GOURMANDISES**

01 46 65 91 25  
21 Avenue du Pont Royal 94230 Cachan  
Horaires d'ouverture  
Du lun. au vendredi : 06:30 - 19:30  
sam.: 07:00 - 18:00 • dim. : Fermé



**cocciMarket**



**Services disponibles :**

**Achats en magasin, Livraison**

Du Lundi au Jeudi et Dimanche :

9h- 22h

Vendredi et Samedi :

9h-22h30

Adresse : 1 Av. du Maréchal de Lattre

de Tassigny, 94230 Cachan

Téléphone : 01 72 46 19 60



POMPES FUNÉBRES  
DE FRANCE

UN BRASSERIE DE QUALITÉ INSTANT

INHUMATION

CRÉMATION

TRANSPORT TOUTES DISTANCES

PRÉVOYANCE OBSÈQUES

CAVEAUX & MONUMENTS

ENTRETIEN

ARTICLES FUNÉRAIRES

FLEURS ARTIFICIELLES

Agence d'ARCUEIL

63 rue de la Div. Gén. Leclerc

01 45 46 81 77

HAB: 15-94-209 / N° ORIAS: 18005162

Agence de CACHAN

17 Avenue Carnot

01 41 24 01 23

HAB: 15-94-243 / N° ORIAS: 18005162

[www.pompesfunebresdefrance.com](http://www.pompesfunebresdefrance.com)

BRASSERIE



33 RUE CAMILLE DESMOULINS 94230 CACHAN

TELEPHONE: | 01 70 25 98 20

Ouvert du lundi au dimanche

 <b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>  <b>Lundi, mercredi et vendredi</b>	 <b>EMBALLAGES ET PAPIERS</b> En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu  <b>Mardi et jeudi</b> + Plus d'infos : citeo.com	 <b>VERRE</b> Bouteilles, bocaux, pots...  <b>En apport volontaire</b>	 <b>ENCOMBRANTS</b> Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroir  <b>Jeudi</b>
---	---	---	---

Sortir les bacs la veille à partir de 18h. Début de collecte à 5h30. Pas de collecte le 1<sup>er</sup> mai - Rentrer les bacs après la collecte

**REPLACEMENT GRATUIT D'UN BAC ABIMÉ OU MANQUANT : 01 78 18 22 23**

**Pour toute question relative aux déchets, rendez-vous sur le site [grandorlyseinebievre.fr](http://grandorlyseinebievre.fr)**

 <b>DÉCHETS VÉGÉTAUX</b> Gazon, tonte, feuilles, branchages, fagots  <b>Mardi</b> secteur Ouest <b>Mercredi</b> secteur Est	 <b>DÉCHETS COMPOSTABLES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès au composteur de quartier : <a href="http://composterre@lilo.org">composterre@lilo.org</a></li> <li>• Obtenir un composteur individuel : <a href="http://compostage.maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr">compostage.maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr</a></li> <li>• Prêt d'un mini broyeur : <a href="http://ambassadeurdutrifi@ville-cachan.fr">ambassadeurdutrifi@ville-cachan.fr</a></li> </ul>	 <b>DÉCHETS TOXIQUES</b> Camion Onyx Les 3 <sup>es</sup> samedis du mois 9h30 à 12h30 : marché Carnot 13h30 à 14h45 : parking Belgrand 15h à 16h30 : parking Eustache-Deschamps	<b>LOCALISER SON SECTEUR</b>  
--	--	--	--



● **Déchetterie de proximité**

Les 2<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> samedis de chaque mois.  
 9h à 13h au 104 avenue Gabriel-Péri  
 (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois)



● **La ressourcerie la Mine**

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets.  
 Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 11h à 17h30.



● **Collecte de vêtements**

Vous souhaitez faire don de vêtements en bon état, pensez aux associations comme La Pièce solidaire.  
 + d'infos : [lapiecesolidaire.fr](http://lapiecesolidaire.fr)

## MENUS PRÉVISIONNELS DU MOIS D'OCTOBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Du 3 au 7 oct.</b>	Salade de tomates Sauté de dinde au paprika Brocolis Yaourt aromatisé Fruit de saison	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Œuf dur mayonnaise Curry de lentilles et quinoa  avec carottes Camembert Fruit	Salade de choux-fleurs à l'estragon Cabillaud sauce beurre blanc Riz pilaf Yaourt aux fruits Compote de fruits	Pastèque Sauté de veau aux quatre épices Carottes Vichy Tomme blanche Semoule au lait	Taboulé oriental Chipolatas (S/P saucisses de volaille) Courgettes sautées Faisselle Pommes bicolores
<b>Du 10 au 14 oct.</b>	Salade de pois chiches Pilons de poulet rotis Haricots verts Brie Pastèque	Salade de riz Sauté de bœuf à la tomate Jardinière de légumes Tartare nature Éclair chocolat	Salade de tomate vinaigre balsamique Tagliatelles au saumon Mimolette Compote pomme banane	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Potage de légumes Quiche aux petits légumes Yaourt aux fruits Fruit de saison	Concombre vinaigrette Sauté d'agneau aux poivrons Frites Petit-suisse Fruit de saison
<b>Du 17 au 21 oct.</b>	Chou rouge en vinaigrette Boulettes de bœuf sauce tomate Petit pois Yaourt nature Fruit de saison	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Salade tomate et avocat Omelette ciboulette Purée de patate douce Coulommier Crème dessert chocolat	Carottes râpées Paëlla maison Tomme grise Mirabelles au sirop	Coleslaw Côte de porc à la dijonnaise (S/P Dinde) Haricots beurre Cantal Tarte noix de coco	Céleri rémoulade Émincé de veau Pommes sautées Petit-suisse aux fruits Fruit de saison
<b>Du 24 au 28 oct.</b>	Radis beurre Colombo de volaille Riz créole Fromage blanc Cocktail de fruits	Salade de fond d'artichaut Hachis parmentier Yaourt vanille Fruit de saison	Betterave rouge cuite Colin pané Printanière de légumes Carré frais Fruit de saison	Mâche Émincé de bœuf aux oignons Haricots verts Kiri Floraline	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Salade verte aux herbes Spaghettis à la napolitaine Faisselle Pruneaux au sirop
<b>Du 31 oct. au 4 nov.</b>	Poireau à la ravigote Escalope de dinde à la crème Coquillettes Crème dessert chocolat Fruit de saison	<b>FÉRIÉ</b>	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Potage de potiron Œufs pochés florentine Petit-suisse nature Moelleux au chocolat	céleri rémoulade Filet de hoki à l'oseille Gratin de chou-fleur Yaourt arôme Abricots au sirop	Salade de pépinettes Steak haché Ratatouille Gouda Compote

La composition des menus est susceptible d'être modifiée. Merci de votre Compréhension. Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques. En raison des problèmes d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, les menus peuvent être modifiés dans leur composition ou dans leur forme.

## CARNET DU MOIS D'AOÛT\*

## Naissances

ALMEIDA Gabriel, Michel • ASSOUMANI Fahim • BAMBA Mabana, Djamilia • BERTOLETTO Rosie • BOUCHAKOUR Younes • BOUHITEM Kayden, Ice, Mylan • EL KASRI Yazid • KONE Mia, Aïsha, Sherifa • NGO Bao, Nam • SALAH Kiara • SAMASSI Naminata, Alya • SITU-PEBE Leylana, Setefana, Sylvie • YILDIRIM Baran • ZENATI Lila.

## Mariages

DE CARVALHO Laura, Colette, Maria et BROSSEAU Florian, Marius, Vincent.

## Décès

ANNE Veuve LE CORRE Antoinette • BERNARD Albert • BONNET Claude • CROGUENNEC Monique • FESSARD Muguette • FILIBERTI Veuve ARNOLD Odette • GASPARD MARQUES Antonio •

GIUBELLINI Rémy • GUERIN Jacques • LECARPENTIER Veuve BASTIEN Jeanne • LEFORT Jean • MALLET Andrée • MORLET Gérard • NEANG Ly • NÉDÉLEC Henry • POGGIOLI Serge • POINT Jean • RACELMA Aomar • RESFA Mohammed • VERLHIAC Dominique • WEBER Marga.

\* La parution des naissances, mariages et décès est conditionnée par l'accord préalable des personnes concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 ; le jeudi de 13h30 à 19h ; le samedi de 8h45 à 12h30.

## CONTACTS UTILES

### ● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

### ● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h.

Tél. : 01 45 46 73 00

### ● Police municipale

22 rue Guichard. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h50 à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi de 14h à 17h40. Tél. : 01 49 69 96 71

### ● Trésorerie principale

3 rue Camille-Desmoulins. Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et 13h à 16h. Mardi et jeudi de 9h à 12h. Tél. : 01 49 08 07 20

### ● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Samedi de 8h30 à 13h

### ● Théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis-Georgon. Horaires et tarifs des spectacles : [www.theatrejacquescarat.fr](http://www.theatrejacquescarat.fr).

Tél. : 01 45 47 72 41

### ● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt. Horaires et tarifs : [www.cinema-lapleiade.fr](http://www.cinema-lapleiade.fr).

Tél. : 01 46 65 13 58

### ● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins. Mardi de 14h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 14h à 19h. Samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

### ● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

## PERMANENCES

### ● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12h et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

### ● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois à 17h.

Tél. : 01 45 47 70 95

### ● Ecrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au centre communal d'action sociale :** mardi et vendredi de 8h30 à 12h ; samedi de 9h à 12h30.

• **À la bibliothèque centrale :** mardi et vendredi de 14h à 17h. Sur rendez-vous.

### ● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 13h. Tél. : 01 49 69 61 15

### ● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 60 10

### ● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Tél. : 01 49 69 61 10

### ● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30.

Tél. : 01 45 46 67 15

### ● Espoir

Soutien psychologique pour les adolescent-es et guidance parentale. 19 rue Cousté. Sur rendez-vous. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10 à 19h. Jeudi de 13h à 19h. Tél. : 01 45 46 64 39

### ● Mission locale Innovam

Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

### ● Service de soins infirmiers à domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es pour les Cachanais-es de plus de 60 ans, handicapé-es et patient-es Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

### ● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. 48 avenue Pierre-Brossolette, 94000 Créteil. Sur rendez-vous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque mois. De 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 70

### ● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison De la prévention et de la médiation 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

### ● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois à la direction prévention, médiation, sécurité. 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

## PHARMACIES



### ● Pharmacie de la Grange Ory

11 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 70 25 51 75

### ● Pharmacie Delpech

40 av. du Maréchal de Lattre-de-Tassigny.

Tél. : 01 46 65 68 60

### ● Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

### ● Pharmacie des Lumières

91 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 46 65 54 62

### ● Pharmacie du marché

30 av. Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

### ● Pharmacie du Parc

13 av. de la Division Leclerc.

Tél. : 01 46 64 05 46

### ● Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

### ● Pharmacien Tchapanian

171 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 47 40 88 41

## CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le centre municipal de santé Georges Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patients-es peuvent bénéficier des consultations de médecine générale, de médecine spécialisée (cardiologie, endocrinologie-diabétologie, angiologie-phlébologie, gynécologie, ORL, radiologie), de soins infirmiers, dentaires, orthodontaires et de kinésithérapie.

### Prise de rendez-vous sur doctolib.fr

Réservez votre créneau horaire dès maintenant sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

### + d'infos :

Centre municipal

de santé Georges Grün

7 avenue Cousin-de-Méricourt.

Tél. : 01 49 69 61 40

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h.

## HOMMAGE

Antoinette Le Corre est décédée à l'âge de 95 ans. Gardienne au théâtre de Cachan dans les années 80, sa bonne humeur était très appréciée. "Marinette", comme l'appelaient familièrement les habitués du théâtre, de la Maison des Jeunes ou du stade Dumotel, était aussi une femme de caractère. Avant d'arriver à Cachan, elle avait tenu un commerce rue des Martyrs à Paris. Une fois à la retraite, elle a continué à mener des activités et à participer à la vie du quartier La Plaine avec une belle énergie.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

## EXPOSITION COLLECTIVE *DUO*

Jusqu'au samedi 29 octobre

L'Orangerie

## HARVEY

Vendredi 14 octobre à 20h30

Théâtre Jacques Carat

## PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES

Samedi 15 octobre et dimanche 16 octobre de 14h à 19h

Dans toute la ville

## CONCERT BEN SOUSSAN ET THOMAZO

Dimanche 16 octobre à 11h

L'Orangerie

## MUNDO PATAQUÈS

Dimanche 16 octobre à 16h

Théâtre Jacques Carat

## RESTITUTION DE LA CONCERTATION JEUNESSE

Mardi 18 octobre à 19h

Théâtre Jacques Carat

## PRÉSENTATION DU BUDGET PARTICIPATIF

Jeudi 20 octobre à 19h

Hôtel de ville

## SALOMÉ (Viva l'opéra !)

Jeudi 27 octobre à 20h

Cinéma La Pléiade



Plus d'infos : [ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr)